



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

| Légal | En exercice | Présents | Procurations | Absent(s) |
|-------|----------------|----------|--------------|-----------|
| 49 | 49 | 39 | 10 | 0 |

**OBJET : 04-2 - MUSEE PICASSO
- EDITION DU CATALOGUE DE
L'EXPOSITION « UNE MODERNE
ANTIQUITE : PICASSO, DE CHIRICO,
LEGER ET PICABIA EN PRESENCE
DE L'ANTIQUE » - ACHAT, ECHANGE
ET MISE EN VENTE A LA LIBRAIRIE-
BOUTIQUE - FIXATION DES MODALITES**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

2413/11

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,
Le **25/11/11**
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le

29 NOV 2011

Pour le Maire,

Par délégation du Maire,

Ministre chargé des Affaires européennes,
L'attaché principal,

Anthony CLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 18 novembre 2011

Le vendredi 18 novembre 2011 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 10/11/2011, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Ministre chargé des Affaires européennes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, M. Georges ROUX, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, Mme Edith LHEUREUX, Mme Yvette MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, M. Jacques BAYLE, Mme Martine SAVALLI, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Agnès GAILLOT, Mme Khéra BADAOU, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY

Procurations

Mme Anne-Marie DUMONT à M. André-Luc SEITHER
M. Alain BIGNONNEAU à Mme Yvette MEUNIER
M. Henri CHIALVA à M. Alain CHAUSSARD
M. Michel GASTALDI à M. Serge AMAR
M. Jacques BARBERIS à Mme Marguerite BLAZY
M. Yves DAHAN à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
Mme Marina LONVIS à Mme Martine SAVALLI
M. Jonathan GENSBURGER à M. Matthieu GILLI
Mlle Pierrette RAVEL à M. Gérard MOLINE
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE

Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BADAOU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

04-2 - MUSEE PICASSO - EDITION DU CATALOGUE DE L'EXPOSITION « UNE MODERNE ANTIQUITE : PICASSO, DE CHIRICO, LEGER ET PICABIA EN PRESENCE DE L'ANTIQUITE » - ACHAT, ECHANGE ET MISE EN VENTE A LA LIBRAIRIE-BOUTIQUE - FIXATION DES MODALITES

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION FINANCES

Le musée Picasso propose une exposition intitulée « Une moderne antiquité : Picasso, de Chirico, Léger et Picabia en présence de l'Antique » co-organisée avec le musée J. Paul Getty de Los Angeles et qui sera présentée du 17 février au 20 mai 2012.

Cette exposition explore l'alliance entre le nouveau et l'antique – forgée par les modernistes les plus radicaux avant la Seconde Guerre mondiale – telle qu'elle fut proposée par ces quatre figures emblématiques.

Sont donc confrontées dans cette exposition des œuvres du xx^e siècle et des sculptures ou céramiques gréco-romaines, mettant en évidence la ré-invention par ces artistes de l'antiquité plutôt que la seule influence de cette dernière sur leur production. Elle montre ainsi comment ils ont pu s'approprier ce passé en le rendant « moderne », et comment cela fut possible dans le contexte historique spécifique de l'Europe d'avant 1939.

Les œuvres modernes les plus anciennes sont des dessins réalisés par Picasso dans les années 1890 d'après des plâtres d'antiques, ainsi que des peintures de 1906 explorant une sorte de nouvelle figuration archaïque inspirée par les Kouros du Louvre et les sculptures pré-romaines qui venaient d'être découvertes en Espagne.

L'exposition se concentre sur l'entre-deux guerres, en soulignant l'engagement de Picasso et de Chirico quant à l'imagerie antique, dans ce qu'il est convenu d'appeler leur néo-classicisme, et en le confrontant aux appropriations très différentes du même thème effectuées par Léger et Picabia ; Léger pour qui la mécanisation post-cubiste de l'antique accompagnait sa vision optimiste et progressiste de la modernité, et Picabia avec son recyclage ambigu post-Dada des images classiques les plus connues dans la série des *Transparences* de la fin des années 1920.

C'est dans ce cadre qu'il est proposé l'adaptation en version française et la mise en vente du catalogue de cette manifestation à la librairie-boutique.

Cet ouvrage illustré reproduira notamment l'ensemble des œuvres qui composent l'exposition mais aussi des textes de cinq auteurs différents.

En complément, 300 exemplaires de la version anglaise du J.Paul Getty Museum – qui a par ailleurs consenti une remise de 50 % sur le prix de vente public de 39,95 \$ – seront mis en vente à la librairie-boutique du musée Picasso.

Descriptif version française

Format : 22,86 x 27,94 cm

192 pages 146 ill coul. et nb

impression quadri recto/verso sur papier mat couché 170 g

couverture : impression quadri et pelliculage mat

relié cousu, gardes blanches, mise sous film unitaire et en caisse carton

Auteurs :

Christopher Green professeur émérite d'histoire de l'art, The Courtauld Institut of Art, Londres,
Silva Loreti, The Courtauld Institut of Art, Londres,

Sara Cochran, conservateur d'art moderne et contemporain, The Phoenix Art Museum, Arizona

Jens M. Daehner, conservateur adjoint, département des antiquités, The J. Paul Getty Museum,
Los Angeles

Jean-Louis Andral, conservateur en chef du musée Picasso, Antibes

Catalogue : adaptation en français par les éditions Hazan du catalogue du J. Paul Getty Museum de Los Angeles, et ajout d'un cahier de 16 pages personnalisé pour la présentation de l'exposition à Antibes.

04-2 - MUSEE PICASSO - EDITION DU CATALOGUE DE L'EXPOSITION « UNE MODERNE ANTIQUITE : PICASSO, DE CHIRICO, LEGER ET PICABIA EN PRESENCE DE L'ANTIQUITE » - ACHAT, ECHANGE ET MISE EN VENTE A LA LIBRAIRIE-BOUTIQUE - FIXATION DES MODALITES

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION FINANCES

La mise en vente de cet ouvrage est proposée selon les quantités et les tarifs suivants :

| Intitulé du produit | Quantité achetée | Prix d'achat unitaire TTC | Coût total net | Quantité à l'échange | Quantité à la vente | Prix de vente unitaire TTC | Recettes globales |
|---|------------------|---|----------------|----------------------|---------------------|----------------------------|-------------------|
| Catalogue de l'exposition « Une Moderne Antiquité » | 1.000 | 24,5287 € | 24.528,75 € | 200 | 800 | 35,00 € | 28.000, 00€ |
| Modern Antiquity Picasso, de Chirico, Léger, Picabia (Version originale en anglais) | 300 | 14,57163 € (sous réserve des variations du taux de change USD/EUR) | 4.371,49 € | 50 | 250 | 35,00 € | 8.750,00 € |

COUT TOTAL : 28.900,24 €
RECETTES PREVISIONNELLES : 36.750,00 €

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

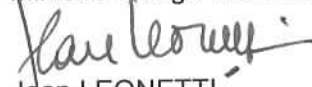
A l'unanimité

- **APPROUVE** les modalités d'édition, de revente et d'échange des articles ci dessus ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2012 chapitre 011 6236 section de fonctionnement.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire d'Antibes,
Ministre chargé des Affaires européennes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.04-2 - MUSEE PICASSO - EDITION DU CATALOGUE DE L'EXPOSITION "UNE MODERNE ANTIQUITE : PICASSO, DE CHIRICO, LEGER ET PICABIA EN PRESENCE DE L'ANTIQUITE" - ACHAT, ECHANGE ET MISE EN VENTE A LA LIBRAIRIE-BOUTIQUE - FIXATION DES MODALITES - - -

Date de transmission de l'acte : 29/11/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 29/11/2011

Numéro de l'acte : DCM2413-11 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20111118-DCM2413-11-DE

Date de décision : 18/11/2011

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture